

« Hôtel du Résident »

GRAND RUE 11

Siège du Département du Léman de 1798 à 1813



Genève avait officiellement adopté la réforme le 21 mai 1536, ce qui était très mal vu de ses voisins, la Maison de Savoie, l'Espagne et la France. Néanmoins, durant le règne d'Henri IV (1589-1610), ce dernier soutenait discrètement Genève. Ce ne fut plus le cas du temps de Louis XIV (1643-1715), qui alla jusqu'à révoquer l'Edit de Nantes (1685). Déjà, en 1679, il imposa à la République protestante un Résident pour mieux la contrôler. Par la suite, Louis XV, exigea auprès des autorités Genevoises, une résidence plus adéquate pour le représentant d'un Grand Roi. La construction, menée par l'architecte genevois Jean-Michel Billon, dura trois ans, et c'est en 1743 que l'Hôtel actuel fut achevé. Les représentants successifs n'ont pas tous été bien vus, dans leur fonctions et interventions. De plus, une Chapelle catholique avait été installée en ce lieu, à l'intérieur des murailles !

A la chute de Louis XVI, le dernier Résident quitta rapidement la ville. Genève alors retrouvera son indépendance, mais pas son calme. Dans l'intervalle, la révolution Française avait abouti à la prise du pouvoir par Bonaparte, devenu Consul le 18 Brumaire, ou 9 novembre 1799. Il occupa la Suisse, puis rapidement également cette Genève indépendante, dont il se méfiait. Immédiatement intégrée au nouveau Département du Léman, il en fit le chef-lieu avec pour siège l'Hôtel du Résident, en ce n° 11 de la Grand Rue.

Bonaparte était déjà venu à Genève en 1797, où il avait été fort bien reçu par les autorités et par l'Académie. Il reviendra en mai 1800, lors de son passage en direction du Grand-Saint-Bernard, alors sur le chemin de l'Italie, pour la 2^{ème} campagne contre l'Empire autrichien qui se solda par la victoire de Marengo. Lors de ce nouveau séjour à Genève, il se rendit au 11, Grand Rue, pour une imposante réception, plein de belles paroles pour cette république qu'il admirait. Rousseau l'avait marqué étant jeune. Il releva toutefois que « l'on y parlait si bien l'anglais », la contrebande au blocus y transitait trop aisément, à son goût.

Mais le 30 décembre 1813, les troupes autrichiennes libéraient la ville de l'occupation française. Genève retrouva enfin son indépendance puis intégra rapidement la Confédération helvétique. C'est alors que la Société de Lecture pu acquérir l'hôtel et le faire rayonner culturellement avec une bibliothèque riche de 200'000 volumes et des conférences littéraires tout au long de l'année.